

O B J E T : Ouverture d'une bibliothèque municipale à BOIS DE NEFLES

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La section spéciale de BOIS DE NEFLES a été créée récemment et afin de donner une plus grande animation au secteur, il serait souhaitable d'envisager l'implantation d'une bibliothèque.

Celle-ci serait installée dans la salle des mariages de la Mairie Annexe.

Les dépenses concernant :

- L'amélioration de cette salle et la fourniture de matériel sont de l'ordre de .....100 000 Frs
- L'acquisition des livres indispensables au bon fonctionnement de cette bibliothèque est de l'ordre de .....100 000 Frs

soit un total de ..... 200 000 Frs pour lequel je me propose de demander à Monsieur le Préfet de la Réunion, une subvention de 40 %.

Je vous demande donc de vous prononcer sur l'opportunité de la création de cette bibliothèque.

Je mets la question aux voix.

Puis, il lit l'avis des Commissions : "Les Commissions, bien que particulièrement favorables à l'ouverture de cette bibliothèque, pensent que le montant total du devis devrait être ramené à une somme de 50 000,00 F jugée suffisante pour faire face aux besoins".

MIS AUX VOIX, L'AVIS DES COMMISSIONS EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

*U. St Denis le 17 Novembre 1981,  
P/le Préfet, le Secrétaire Général,  
Signé: J. C. P. H. A. U. T.  
Pour Copie certifiée Conforme*